

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

Personnel non-électricien

B0-H0-H0V Exécutant et/ou Chargé de chantier

Option BS-BE Manœuvre



Programme de formation réalisé sur la base des recommandations INRS ED 6127 fondées sur la Norme
NF C 18-510

1. Durée de la formation :

1 à 2 jours – 7 à 14 heures en fonction de l'habilitation visée

2. Public et prérequis :

La formation s'adresse au personnel non-électricien amené à effectuer des travaux non électriques concourant à l'exploitation des ouvrages ou des installations en tant qu'exécutant. Il intervient dans un environnement électrique (zone de voisinage simple en BT et renforcée en HT) et peut-être désigné comme chargé de chantier.

L'option BS s'adresse au personnel chargé d'interventions BT élémentaires sur des circuits terminaux : interventions simples de remplacement ou de raccordement sur des circuits électriques.

L'option BE manœuvre s'adresse au personnel amené à effectuer des manœuvres d'exploitation ou de consignation (sous l'autorité d'un chargé de consignation).

L'habilitation doit être remise en cause à échéance prédéterminée et en cas de modification de l'installation, d'évolution des méthodes de travail ou de changement d'affectation du travailleur habilité... Elle doit être vérifiée avant chaque opération. A noter que le code du travail prévoit le renouvellement périodique de la formation à la sécurité (article L. 4141-2) qui est dispensée à l'embauche et chaque fois que nécessaire (article R. 4141-2) sachant que la périodicité de renouvellement recommandée est de 3 ans maximum, en cas de pratique régulière des acquis.

3. Objectifs Pédagogiques :

La formation préparatoire à l'habilitation électrique a pour objectif de vous faire acquérir une aptitude professionnelle dans le seul domaine de la prévention du risque électrique.

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation et savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté aux risques
- Rendre compte de l'opération réalisée en fonction des habilitations
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
- Baliser et surveiller la zone des opérations (Chargé de chantier uniquement)
- Réaliser une intervention BT élémentaire et réarmer un dispositif de protection (uniquement BS)
- Réaliser une manœuvre d'exploitation ou de consignation dans le respect des instructions et documents (uniquement BE manœuvre)

4. Contenu de la formation :

Le thème commun est obligatoirement réalisé. Les autres modules dépendent des besoins des stagiaires qui auront été identifiés en amont. Le programme sera adapté à la suite de cette analyse pour supprimer les redondances.

▶ Thème commun

- Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors de différentes opérations
- Connaître les effets du courant sur le corps humain
- Connaître les ouvrages ou installations
- Identifier les zones d'environnement et leurs limites
- Savoir différencier les domaines d'habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Connaître les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Utiliser les protections collectives : mesures, équipements et signalisation
- Connaître les risques quant à l'utilisation des équipements de travail et les procédures de mise en œuvre
- Savoir réagir en cas d'incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Evaluer des risques

▶ B0 H0 H0V Exécutant

- Identifier les différents acteurs concernés par les travaux

- Définir les limites de l'habilitation indice 0
- Analyser les risques et les mesures de prévention dans le cadre d'une habilitation indice 0

● B0 H0 H0V Chargé de chantier

- Assimiler les différents acteurs concernés par les travaux
- Se tenir informé des types de documents obligatoires et savoir les exploiter
- Définir les limites de l'habilitation indice 0
- Analyser les risques et les mesures de prévention dans le cadre d'une habilitation indice 0
- Mettre en place une zone de travail et en effectuer la surveillance.

● BE Manœuvre

- Identifier les matériels électriques dans leur environnement, leurs fonctions et leurs caractéristiques
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle
- Définir les limites de l'habilitation lettre « E » (manœuvre permises)
- Analyser les risques et mettre en place des mesures de prévention
- Identifier les acteurs concernés par les manœuvres (chargé d'exploitation électrique et chargé de consignation)
- Informer le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et communiquer les divers documents
- Connaître les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

● BS

- Définir les limites de l'habilitation « BS »
- Informer le chargé d'exploitation électrique et communiquer les divers documents
- Identifier les matériels électriques dans leur environnement, leurs fonctions et leurs caractéristiques
- Identifier, vérifier, utiliser les équipements de protection individuelle
- Appréhender une mise en sécurité d'un circuit (pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension)
- Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT élémentaire
- Utiliser les procédures de remplacement / raccordement et connaître les instructions de sécurité associées

5. Ressources techniques et pédagogiques :

En amont de la formation [un questionnaire préalable à la formation Habilitation Electrique](#) est envoyé à l'entreprise afin de recenser les informations nécessaires pour pouvoir adapter la formation aux besoins des stagiaires et de l'entreprise.

A l'arrivée des stagiaires, nous les accueillons et les accompagnons dans la salle de formation. Ils ont à leur disposition un espace dédié aux pauses avec accès aux boissons froides et chaudes, ainsi qu'un distributeur de nourriture.

Durant la formation, le formateur projette son support pédagogique et remet aux participants un livret synthétisant la formation suivie.

► Méthodes pédagogiques :

Les sessions de formation sont fondées sur des principes de pédagogie active, participative, concrète et ludique, elles alternent théorie et pratique.

Dans nos locaux, une armoire pédagogique est mise à disposition afin de réaliser la pratique.

6. Modalités d'évaluation :

► Au cours de la formation par le formateur :

La formation est évaluée sur les savoirs acquis ainsi que les savoir-faire. L'évaluation des savoirs est réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiples (QCM). Le stagiaire doit obtenir au moins 70% de bonnes réponses pour valider sa formation. Les savoir-faire sont évalués durant la partie pratique.

► A la fin de la formation par le stagiaire :

En fin de formation le stagiaire remplit une fiche d'évaluation comprenant les items suivants :

- **Satisfaction globale**
- **Organisation** : *l'accueil, l'encadrement, les locaux*
- **Matériel pédagogique** : *supports utilisés, le matériel, la documentation remise*
- **Qualité de l'animation** : *l'animation du stage, adaptabilité du formateur, méthodes pédagogiques*

► Sanction de la formation :

Une attestation de fin de formation et une attestation de réalisation seront adressées par mail à chaque stagiaire à la fin de la formation. A l'issue de celle-ci, le formateur rédige un « avis après formation » qui sera transmis à l'employeur. Cet avis permettra à l'employeur de définir l'habilitation qu'il peut lui délivrer.

7. Profil du formateur :

La formation est dispensée par un formateur disposant de compétences pédagogiques adaptées à un public adulte.

Le formateur dispose des compétences techniques et d'une expérience significative sur des installations ou ouvrages du domaine de tension qui font l'objet de cette formation, ainsi que sur les domaines de la santé, sécurité et prévention des risques.

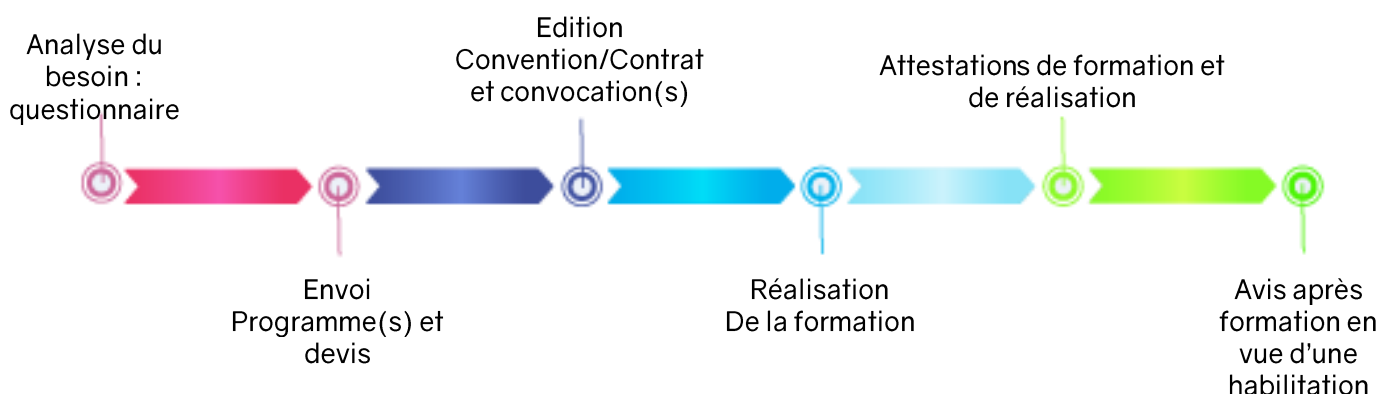
Les formateurs font également des accompagnements et réalisent des audits.

8. Modalités et délais d'accès :

Formation réalisée :
En face à face

Interentreprises :
Dans notre centre
Intra-entreprise :
Dans notre centre ou dans
vos locaux

Nombre de participants
maximum :
10 participants



9. Tarifs et informations pratiques

TARIFS DE LA FORMATION



Interentreprises :

- A partir de 145.00 € HT
Par jour et par participant



Intra entreprise :

- A partir de 690.00 € HT
Pour un groupe de 10 personnes maximum



Avis après formation en vue d'une habilitation

INFORMATIONS PRATIQUES



Nos locaux sont adaptés à recevoir des personnes en situation de handicap



8h30 à 12h30 à 13h30 à 16h30
Intra : possibilité d'adapter les horaires



Stéphanie ASSELIN
04.42.10.41.31